



Union Interparlementaire  
Pour la démocratie. Pour tous.

**UN75**  
2020 ET AU-DELÀ

**FAÇONNONS  
NOTRE  
AVENIR  
ENSEMBLE**



RÉPUBLIQUE D'AUTRICHE  
Parlement

# Treizième Sommet des présidentes de parlement

Réunion en ligne, 17 et 18 août 2020  
Conférence en personne, à Vienne, 2021

4 juin 2020

## PROGRAMME PROVISOIRE

### Lundi 17 août 2020

14 h-15h  
(toutes les heures  
sont HAEC)

#### Séance d'ouverture

- **Observations liminaires**  
*Parlement autrichien*  
*Union interparlementaire*
- **Photo de groupe**
- **Allocution liminaire**

15 h-16 h

#### Discussion en ligne : Le leadership parlementaire des femmes à l'heure de la COVID-19 et de la reprise

##### Première partie : Vers une meilleure gestion des situations d'urgence

Les femmes constituent un groupe clé de la population qui est davantage exposé aux effets des changements climatiques. En outre, les répercussions sont encore amplifiées compte tenu de la situation souvent vulnérable des femmes dans la société : pauvreté, discrimination, dépendance économique et impossibilité de participer aux processus décisionnels.

Après les épidémies d'Ebola (2013-2016) et de Zika (2015-2016), la pandémie de COVID-19 a révélé, une fois de plus, qu'en temps de crise sanitaire et de pandémie, les femmes et les hommes sont touchés différemment. Ne pas tenir compte des dimensions de genre dans la réponse aux urgences exacerbe les inégalités existantes et persistantes et en crée de nouvelles. Au final, les réponses qui ne tiennent pas compte de la dimension de genre peuvent amplifier la crise et accroître à la fois son impact et ses coûts pour les femmes et pour la société dans son ensemble.

Pourtant, le rôle des femmes est central et stratégique dans le cadre de toutes les mesures visant à prévenir et à atténuer les crises climatiques et sanitaires. De récentes études ont mis en lumière le lien entre la présence des femmes sur la scène politique et l'action en faveur du climat, démontrant leur influence positive pour le bien de notre planète, de ses habitants et de notre avenir commun. Lors de la pandémie de COVID-19, de nombreux articles de presse ont souligné l'effet positif du leadership politique des femmes sur la gestion de la pandémie et la réponse à celle-ci.

Outre le rôle effectif que jouent les femmes, les efforts doivent être largement répartis, car les stratégies et les politiques relatives au climat et à la santé doivent être conçues et mises en œuvre de manière inclusive, et créer des environnements qui encouragent les parties concernées à investir dans l'atténuation et l'adaptation en tenant compte de la dimension de genre.

***Comment s'appuyer sur le leadership des femmes pour renforcer et étendre une action pour le climat qui soit résolue et efficace ? Comment veiller au leadership des femmes dans la gestion des crises sanitaires ?***

***Comment créer des synergies entre les dirigeantes politiques et les jeunes femmes qui militent contre les changements climatiques ? Comment établir des liens avec les femmes scientifiques et soutenir leur leadership en temps de pandémie ?***

***Quelles mesures doivent prendre les parlements pour veiller à ce que les politiques relatives au climat et les mesures sanitaires d'urgence tiennent compte de la dimension de genre ?***

16 h-17 h

## **Deuxième partie : Accroître l'autonomisation économique et l'inclusion financière des femmes**

L'égalité des sexes peut contribuer de manière considérable à faire progresser le développement social et économique durable ainsi que la résilience aux crises et aux situations d'urgence et, dans cette optique, l'autonomisation économique et l'inclusion financière des femmes sont essentielles.

Les discriminations à l'égard des femmes, dans le droit et dans la pratique, renforcent les inégalités et la pauvreté. Elles cantonnent les femmes à des emplois non qualifiés, sous-payés ou non rémunérés et les empêchent d'obtenir un salaire égal pour un travail de valeur égale, de créer ou de gérer une entreprise, de posséder et de gérer des biens ou d'accéder à des services financiers. Les discriminations à l'égard des femmes rendent les femmes et les filles encore plus vulnérables dans les situations d'urgence et de crise.

L'élimination de ces discriminations dans la législation ouvrira la voie à l'autonomisation économique, à l'inclusion financière et à la résilience des femmes. Ceci permettra ensuite de combattre la pauvreté et les inégalités économiques.

Les parlements ont un rôle primordial à jouer lorsqu'il s'agit de détecter et d'éliminer les obstacles à l'autonomisation économique et à l'inclusion financière des femmes, d'éradiquer la discrimination à l'égard des femmes et des filles dans la législation et de garantir que les politiques sociales et économiques tiennent compte de la dimension de genre en toute circonstance et permettent de lutter contre les inégalités économiques extrêmes et la pauvreté.

***Comment les parlements peuvent-ils renforcer l'autonomisation économique et l'inclusion financière des femmes ?***

***Quelles mesures sont prises pour éliminer la discrimination fondée sur le sexe dans la législation afin de contribuer à l'autonomisation des femmes ? Quelles lois ou quels domaines législatifs doivent encore être modifiés ?***

***Comment mieux impliquer les hommes dans la promotion de l'autonomisation économique et de l'inclusion financière des femmes ?***

**Mardi 18 août 2020**

14 h-15 h

## **Troisième partie : Mettre fin au sexisme, au harcèlement et à la violence contre les femmes au parlement et partout ailleurs**

Les menaces, la coercition, la privation de liberté, le harcèlement et les agressions psychologiques, sexuelles ou physiques touchent les femmes et les filles du monde entier, dans la sphère publique comme dans la sphère privée. Aucun pays n'est exempt de violence à l'égard des femmes et des filles, qui existe parmi toutes les générations et indépendamment de l'origine ethnique, du handicap ou d'autres facteurs. Une femme sur trois dans le monde a subi des violences physiques ou sexuelles de la part d'un partenaire intime ou d'un tiers.

La violence à l'égard des femmes et des filles s'inscrit dans le contexte plus large de la discrimination sexiste et des relations de pouvoir inégales entre les hommes et les femmes. Elle porte atteinte aux droits des femmes et des filles, les prive de leur dignité et de leur intégrité et les empêche de réaliser pleinement leur potentiel que ce soit au bénéfice de la société ou pour elles-mêmes.

Les situations de conflit armé, d'extrémisme violent, d'insécurité et de déplacements de population, mais aussi le confinement récemment vécu lors de la pandémie de COVID-19, font courir aux femmes et aux filles un risque accru de violence et de mauvais traitements sexistes. Un changement réel nécessite à la fois un cadre institutionnel solide et des organes nationaux dotés des capacités, des ressources et de la légitimité nécessaires pour agir.

***Comment les parlements et leurs membres peuvent-ils renforcer leur pouvoir de contrôle pour veiller à ce que les lois et les politiques visant à éliminer la violence à l'égard des femmes et des filles soient appliquées dans les faits ?***

Aucun lieu de travail ou environnement n'est exempt de violence et de harcèlement sexuel à l'égard des femmes, et les parlements ne font pas exception. Deux études de l'UIP, publiées en 2016 et 2018, ont démontré que le sexisme, le harcèlement et la violence à l'égard des femmes dans les parlements sont extrêmement répandus, existant à des degrés divers dans chaque région du monde.

Il s'agit d'obstacles majeurs à la pleine contribution des femmes aux processus politiques et d'une menace pour les institutions démocratiques et la démocratie elle-même. En tant que lieu de travail, le parlement a le devoir de révéler et de combattre comme il se doit un phénomène qui reste souvent caché, mais qui peut avoir des conséquences terribles pour les individus et l'institution. Pour soutenir une riposte parlementaire forte et efficace à ce fléau, l'UIP a élaboré des *Lignes directrices pour l'élimination du sexisme, du harcèlement et de la violence à l'égard des femmes dans les parlements*

---

***Comment débarrasser les parlements du sexisme, du harcèlement et de la violence à l'égard des femmes ?***

---

15 h-16 h

**Table ronde en ligne sur la préparation des futurs Sommets des présidentes de parlement**

Cette table ronde en ligne donnera aux présidentes de parlement l'occasion de discuter de la préparation du Sommet des présidentes de parlement qui aura lieu en 2021 et de mettre en place des mécanismes préparatoires.

16 h-17 h

**Séance de clôture**

***Observations de clôture***

*Parlement autrichien*

*Union interparlementaire*